

La Poste

Télévente

Octobre 2023

***Bulletin d’info du collectif CGT FAPT Télévente***

**LES HORAIRES, PARLONS-EN**

**Avant qu’il ne soit trop tard !**

C’est un sujet qui est important pour TOUS

Et qui aura des répercussions sur votre vie personnelle !

* **LA CGT dénonce le fait que la direction n’accepte pas un début de vacation à 8H30 et les 45mn de pause déjeuner pour le bien-être de l’agent mais surtout pour rester dans *« leur cadre ».***

MAIS dans ce cadre, où se trouve le bien-être des agents et où concilions-nous la VIE PERSO et la vie Professionnelle ?

**LA CGT** **n’approuve pas** cette façon de faire ni ces horaires définis qui ne correspondent pas à ce que veulent les agents.

Actuellement sur certains plateaux des agents commencent à 8H30 et déjeunent en 45MN ! ON NOTE qu’à ce jour, cela n’a pas généré de risques psycho sociaux.

Suite aux ETC nationaux, les agents ont été reçu en équipe, et non individuellement en les **incitant** **fortement** à se positionner dans la journée sur les horaires proposés !

**Et à nouveau** après la plénière du 23 octobre, un nouvel ETC a été proposé sur chaque plateau et les agents sont forcés à se positionner aussitôt !

**Pourquoi inciter les agents à se positionner le jour même alors que nous en sommes au stade des propositions?**

Pour avoir un taux de retour positif et des chiffres tronqués à remonter lors du CHSCT du 14 novembre ?! tout ça pour mettre en place ce qu’ils ont décidé depuis le début !

**« *A savoir le « cadre fixé » est*:**

**- Répondre au cadre juridique (loi de 2008)** et réglementaire de la BSCC en matière d’horaires collectifs (HORAIRES COLLECTIFS sur 5 jours hebdo) = pas d’horaire individuel, pas de semaine de 4 jours (modèle non retenu par l’entreprise aujourd’hui).

**-Répondre aux besoins clients**: amplitude 8h40 – 18h et pause déjeuner 1h »

# La direction nous écoute mais ne nous entend pas !



Il aurait été judicieux de le faire par un questionnaire afin de proposer leurs horaires en choix 1, 2 voire 3 et « choix autre » pour **ECOUTER et ENTENDRE les agents.**

**On aurait pu imaginer qu’un employeur œuvre pour le bien être de son personnel et que ce changement sur le régime des horaires ne soit pas si difficile à mettre en place mais apparaisse plutôt comme une évidence !**

**Toutefois à la CGT, nous nous posons des questions à la lumière des pratiques qui nous sont remontées par le personnel.**

**La CGT exige une organisation du temps de travail permettant à chaque salarié de**

**CONCILIER VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE.**

**La CGT exige un réel dialogue social avec des informations précises!**

**Suivez-vous sur notre blog:** [**https://televentecgt.reference-syndicale.fr/**](https://televentecgt.reference-syndicale.fr/)

**Fédération nationale des salariés du secteur** **des activités postales et de télécommunications CGT** 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr/) Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)